VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 23/2012

le 12 décembre 2012

Concerne :
Demande d'un crédit de construction de Fr. 752'550.-- pour l'assainissement du réseau EU & EC et de l'infrastructure routière du chemin du Cèdre (secteur compris entre la route de St-Maurice et la Gare de Burier).

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

PREAMBULE

Le 8 septembre 2010, le Conseil communal de La Tour-de-Peilz approuvait le préavis N° 10/2010 relatif au crédit d'étude pour l'assainissement des infrastructures collectives (routière, collecteurs, conduites SI) des chemins du Vallon et du Cèdre.

Sur la base d'un appel d'offres sur invitation selon la Loi sur les marchés publics (LMP), la Municipalité a adjugé le mandat d'ingénieur au bureau TBM Ingénieurs S.A. à Vevey, selon son offre d'honoraires calculée en fonction de l'évaluation du coût des travaux, qui a été estimée sur les données du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Cette étude a débuté en mars 2011 par des relevés topographiques des lieux et un contrôle par coloration des eaux de tous les bâtiments, pour déterminer l'état et la conformité des raccordements sur le collecteur communal unitaire.

1. Objet du préavis

Situation générale

Le périmètre concerné par la demande de crédit de construction touche la partie ouest du chemin du Cèdre qui dessert la partie sud de la Gare de Burier. Ce projet est la suite logique des travaux d'assainissement des infrastructures publiques réalisés en 2012 au chemin du Vallon et sur la partie est du chemin du Cèdre.

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

Le chemin du Cèdre est composé de deux tronçons :

Le secteur est, allant de la Gare de Burier au chemin du Vallon, qui est à double sens. La vitesse y est limitée à 50 km/h et 9 places de stationnement sont réparties latéralement le long du tronçon.

Le secteur ouest, reliant la route de St-Maurice à la Gare de Burier, qui est en sens unique montant. Avant l'introduction du tourner à gauche au carrefour route de St-Maurice – chemin du Vallon, celui-ci permettait l'accès au parking de la piscine de la Maladaire, pour les automobilistes venant depuis La Tour-de-Peilz. La vitesse est limitée à 50 km/h et 14 places de stationnement sont réparties latéralement le long du tronçon.

Le projet concerne le secteur ouest défini ci-dessous, le secteur est ayant fait l'objet d'un assainissement en 2012 (préavis N° 16/2011).

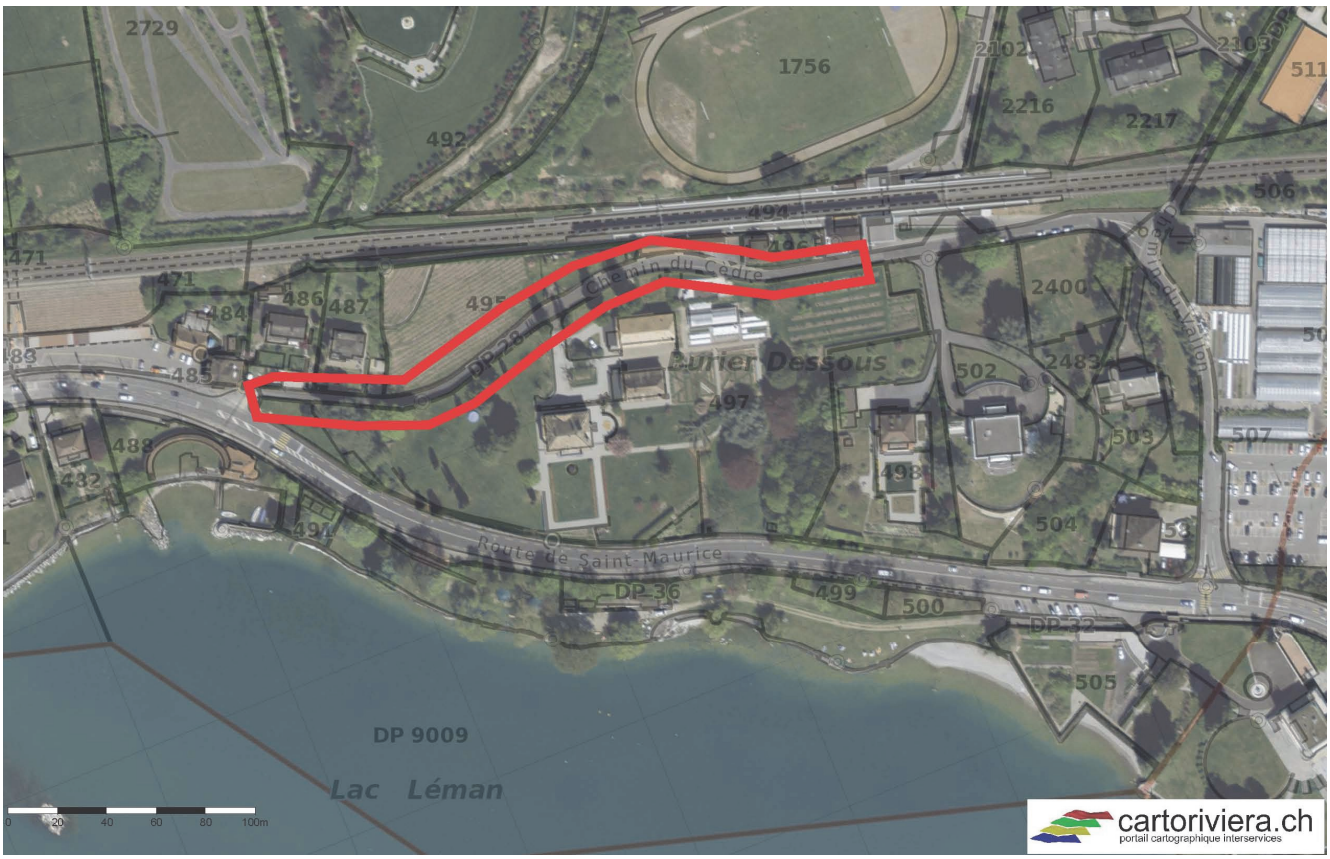

Analyse et constat local des infrastructures communales

Canalisations EU & EC :

Actuellement, le réseau d'égouts communal est constitué d'un collecteur unitaire en tuyau ciment (TC) Ø 200 et 300 mm ayant plus de 50 ans, dont le tracé et l'état structurel ne sont pas exactement connus.

Cette canalisation est raccordée au collecteur de concentration du SIGE via le réseau EU communal de la route de St-Maurice. Deux bâtiments sont encore raccordés au collecteur public par d'anciennes fosses septiques.

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

Chaussée et trottoir : Le revêtement bitumineux est posé sur une fondation en graves de 15 à 20 cm d'épaisseur environ. Il est composé en grande partie d'une couche de support et de plusieurs couches de gravillonnage. La qualité de l'encaissement n'est, à ce jour, pas connue avec précision ; des sondages et contrôles seront réalisés lors des travaux de fouilles. Les analyses effectuées en 2011 montrent un taux d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) élevé nécessitant un traitement spécifique.

2. Projet

Le but du projet du chemin du Cèdre, secteur ouest :

- assainir le réseau des collecteurs EC/EU et adapter celui-ci aux nouvelles exigences du PGEE, afin de supprimer les arrivées d'eaux claires dans le réseau du SIGE et d'eaux usées dans le lac ;
- réfectionner les espaces du domaine public, en tenant compte du contexte local et de desserte de la gare de Burier.

En termes de circulation, le chemin du Cèdre servira essentiellement de desserte pour la gare de Burier, dès lors que le carrefour de « la Maladaire » permet l'accès au parking de la piscine et au chemin du Vallon. Le projet ne prévoit pas de modification de la situation actuelle.

<u>Aspects techniques du projet</u>

Travaux à charge de la Commune :

Canalisations EU & EC : Chemin du Cèdre :

- construction d'un collecteur EU en PVC Ø 200 mm, longueur env. 170 m, profondeur moyenne de 1,50 m ;
- construction d'un collecteur EC en PVC Ø 250 mm, longueur env. 110 m, profondeur moyenne de 1,20 m, le solde du collecteur unitaire pouvant probablement être récupéré pour les eaux claires ;
- construction de chambres de contrôle et de raccordement Ø 80/60 avec cadre en béton préfabriqué et couvercle en fonte D400 (10 t) ;
- reprise de tous les raccordements privés existants et conformes ;
- pose, jusqu'en limite du DP, de canalisations EU et EC pour la mise en conformité des bâtiments riverains équipés d'un système unitaire et de fosses septiques.

Défense incendie :
- le remplacement d'une borne hydrante et la participation sur la nouvelle conduite d'eau potable dimensionnée en fonction de la défense incendie, longueur env. 240 m.

Eclairage public :
- contrôle des conduites et des luminaires existants et remplacement des éléments défectueux le cas échéant.

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

Chaussée : Chemin du Cèdre (env. 1300 m^2) :

- réfection globale de la chaussée par la création d'une fondation en graves et la pose d'un nouveau revêtement bitumineux (ACT 16N 8 cm + AC 11N 3 cm).

Conduites SI :

- le SIGE posera une nouvelle conduite d'eau en PE Ø 160 et 200 mm ;
- la Cie du Gaz ne prévoit pas de modification de ses installations mais effectuera des contrôles ponctuels de ses conduites ;
- la Romande Energie ne prévoit pas de modification de ses installations mais effectuera des contrôles ponctuels de ses conduites ;
- Swisscom et Cablecom procéderont à des adaptations et modifications ponctuelles de leurs installations techniques.

Lors de l'étude de ce projet, tous les Services industriels ont été contactés pour qu'ils effectuent un constat de leurs conduites et définissent leurs besoins spécifiques dans le secteur concerné par le projet.

3. Aspects financiers du projet

Au vu du montant des travaux communaux, un appel d'offres public selon la procédure sur invitation de la LMP VD a été effectué le 28 septembre 2012, avec un délai de rentrée des soumissions au 25 octobre 2012. Quatre entreprises de la région ont été invitées à déposer une offre. Elles ont toutes répondu dans les délais. Un jury a été composé et la séance d'ouverture des offres a eu lieu le 25 octobre 2012. Les offres reçues ont été déclarées recevables et retenues pour la suite de la procédure d'évaluation. L'écart entre l'offre la moins chère et la plus élevée est de 14,7 %.

<u>Aspects financiers du projet</u> :

Ouvrage global génie-civil		**Fr.**	**574'100.00**	**Fr.**	**574'100.00**
Ouvrages routiers			**296'500.00**		
111	Travaux en régie	Fr.	26'000.00		
112	Essais	Fr.	2'500.00		
113	Installation de chantier	Fr.	17'000.00		
221	Couches de fondation	Fr.	119'000.00		
222	Pavages et bordures	Fr.	5'000.00		
223	Chaussées, revêtements	Fr.	127'000.00		
241	Construction en béton coulé sur place	Fr.	0.00		
Ouvrage d'assainissement		**Fr.**	**228'500.00**	**Fr.**	**228'500.00**
111	Travaux en régie	Fr.	20'000.00		
112	Essais	Fr.	2'500.00		
113	Installation de chantier	Fr.	13'000.00		
211	Fouilles et terrassements	Fr.	111'000.00		
237	Canalisations et évacuation des eaux	Fr.	82'000.00		
Eclairage public		**Fr.**	**8'800.00**	**Fr.**	**8'800.00**
111	Travaux en régie	Fr.	400.00		
151	Construction de réseaux enterrés	Fr.	4'500.00		
RE	Prestations Romande Energie	Fr.	3'900.00		

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

Défense incendie		**Fr.**	**37'000.00**	**Fr.**	**37'000.00**
111	Travaux en régie	Fr.	2'500.00		
151	Construction de réseaux enterrés	Fr.	30'000.00		
BH	Pose nouvelle borne hydrante	Fr.	4'500.00		
Arborisation, végétalisation et mobilier urbain		**Fr.**	**0.00**	**Fr.**	**0.00**
AV	Plantations et végétalisation	Fr.	0.00		
MU	Mobilier urbain	Fr.	0.00		
Signalisation et marquage		**Fr.**	**3'300.00**	**Fr.**	**3'300.00**
SM	Fourniture et pose signalisation et marquage au sol	Fr.	3'300.00		

Travaux pour le SIGE – Cdte d'eau	***Fr.***	***32'500.00***	***Pas à notre charge***
151 Construction de réseaux enterrés	*Fr.*	*32'500.00*	
Travaux pour la Romande Energie	***Fr.***	***11'300.00***	***Pas à notre charge***
151 Construction de réseaux enterrés	*Fr.*	*11'300.00*	
Travaux pour la Cie du Gaz	***Fr.***	***0.00***	***Pas à notre charge***
151 Construction de réseaux enterrés	*Fr.*	*0.00*	
Travaux pour Swisscom, Cablecom	***Fr.***	***56'700.00***	***Pas à notre charge***
151 Construction de réseaux enterrés	*Fr.*	*56'700.00*	

Honoraires		**Fr.**	**64'700.00**	**Fr.**	**64'700.00**
GEO	Honoraires géomètre (Préavis 10/2010)	Fr.	1'000.00		
ING	Honoraires d'Ingénieur (Préavis 10/2010)	Fr.	37'224.00		
DIV	Honoraires pour prestations diverses et imprévus (Préavis 10/2010)	Fr.	5'700.00		
ING	Honoraires d'Ingénieur complémentaires	Fr.	19'776.00		
ING	Honoraires géomètre complémentaires	Fr.	1'000.00		

Divers et imprévus		**Fr.**	**58'000.00**	**Fr.**	**58'000.00**
EST	Estimation globale 10 % sur travaux communaux	Fr.	58'000.00		

Total		**Fr.**	**696'800.00**
TVA	8%	**Fr.**	**55'750.00**
Total TTC		**Fr.**	**752'550.00**

Ce qui fait respectivement :

Fr. 451'530.-- pour la réfection et le réaménagement du chemin du Cèdre ;

Fr. 301'020.-- pour les collecteurs EC + EU du chemin du Cèdre, montant qui sera affecté au compte de réseau d'égouts et d'épuration, compte couvert par les revenus des taxes sur les égouts.

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

4. Procédures

Collecteurs EU & EC : s'agissant de travaux de mise en conformité et/ou de remplacement de canalisations EU & EC, ils ne sont pas soumis à la procédure administrative d'enquête publique et sont de la compétence de la Municipalité.

Aménagements routiers : les travaux envisagés étant de faible importance, ils ne modifient pas fondamentalement le principe de l'aménagement routier existant. Par conséquent, ils ne sont pas soumis aux procédures administratives spécifiques et sont de la compétence de la Municipalité.

Signalisations routières : aucune modification de la signalisation routière n'est prévue. D'autre part, la Municipalité détient une délégation de compétence en matière de signalisation routière qui n'est pas soumise à la procédure d'enquête publique.

Ces modifications et aménagements ont été élaborés en concertation avec la cellule signalisation de Police Riviera.

5. Planification des travaux

Sous réserve de la décision du Conseil Communal et des droits de recours, le début des travaux est prévu pour le début de l'année 2013. Ceux-ci dureront environ 4 mois, le revêtement définitif sera posé en octobre 2013.

Compte tenu de la configuration des lieux et de l'importance des fouilles (env. 3 m de large et 2,50 m de profond), le chantier sera divisé en trois secteurs. La circulation de transit ne pourra pas être maintenue. L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu, en fonction des contraintes techniques, en concertation avec les riverains concernés. Un cheminement pour piétons sera assuré en tout temps pendant les travaux sur le chemin du Cèdre.

6. Plan des investissements

Pour information, les montants suivants sont mentionnés pour les années 2009 à 2012 au plan des investissements du budget 2012 :

Aménagements routiers	Fr.	302'000.--
Assainissement - Collecteurs	Fr.	260'000.--
Total	Fr.	562'000.--

CONCLUSION

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 23/2012,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

a) d'approuver les demandes de crédit pour l'assainissement du réseau EU & EC et de l'infrastructure routière du chemin du Cèdre ;

b) d'accorder, à cet effet, un crédit de Fr. 451'530.-- à prélever par le débit du compte N° 9141.053.00. « Réfect. et réaménagement ch. du Cèdre » (partie route et aménagements) ;

c) d'amortir cet investissement par le compte N° 9282.001.00 « Dépenses et investissements futurs » doté à ce jour de Fr. 9'520'400.-- ;

d) d'accorder, à cet effet, un crédit de Fr. 310'020.-- à prélever par le débit du compte N° 9141.053.00 « Assainissement des collecteurs EC/EU du chemin du Cèdre » (partie assainissement des collecteurs EC + EU) ;

e) d'amortir cet investissement par le compte N° 9280.002.00 « Affectés - Evacuation eaux » doté à ce jour de Fr. 2'879'100.-- ;

f) d'autoriser, le cas échéant, la Municipalité à financer cet investissement dans le cadre du plafond d'emprunt de 85 millions accordé par le Conseil lors de sa séance du 7 décembre 2011, plafond utilisé actuellement à hauteur de Fr. 16'000'000.--.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :

MUNICIPALITÉ DE LA TOUR-DE-PEILZ — CANTON DE VAUD — LIBERTÉ PATRIE

Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Déléguée municipale : Mme Nicole Rimella

Adopté par la Municipalité le 19 novembre 2012

Annexes : Plans de situation

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch

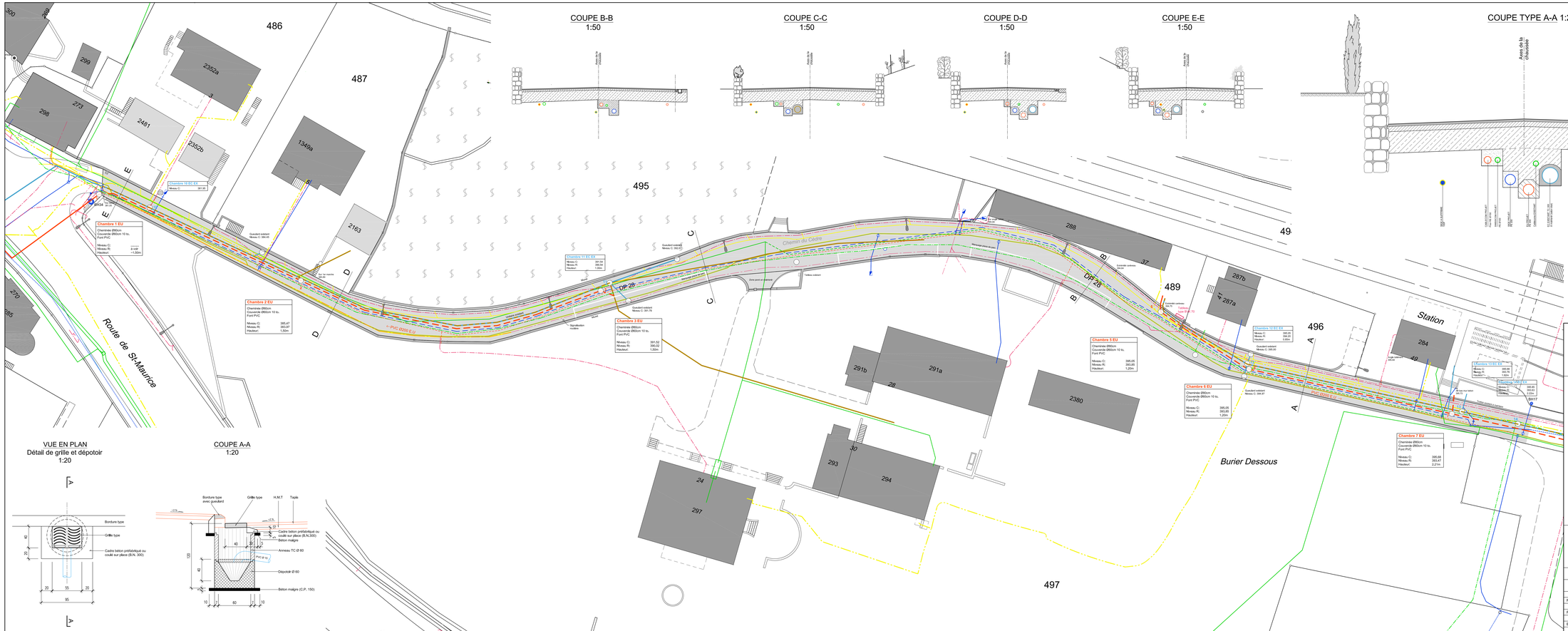

VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ
Service de l'Urbanisme et des Travaux publics
Grand-Rue 46 – CH-1814 La Tour-de-Peilz

TAPPY BORNAND MICHAUD SA
Ingénieurs civils
SIA / USIC

PROJET D'ASSAINISSEMENT DES COLLECTEURS

CHEMIN DU CEDRE

- Canalisations EU projetées
- Canalisations EU existantes
- Canalisations EC projetées
- Canalisations EC existantes
- Canalisations SIGE existantes
- Canalisations SIGE supprimer
- Canalisations SIGE projetée
- Canalisations Romande Energie existantes
- Canalisations Romande Energie projetées
- Canalisations Romande Energie supprimer
- Canalisations Swisscom existantes
- Canalisations Swisscom projetée
- Canalisations Holdigaz existantes
- Canalisations Cablecom

SOUMISSION

1044-001-C

VUE EN PLAN ET COUPE COLLECTEURS ET AMENAGEMENT DE LA CHAUSSEE

	Indice	Date	Dess.	Cont.	Modifications :
		31.03.2011	C.G.		
Fichier N° : 1019	A				
	B				
Format :	C				
	D				
Echelle : 1:200	E				
	F				